



La Convention Européenne et l'avenir de l'Europe

En décembre 2001, les dirigeants gouvernementaux de l'Union prirent la décision de convoquer une Convention qui devrait formuler une réponse aux défis et réformes qui se poseraient à l'Union, suite à l'élargissement. La déclaration de Laeken le dit comme suit :

“cette Convention aura pour tâche d'examiner les questions essentielles que soulève le développement futur de l'Union et de rechercher les différentes réponses possibles”. Comme notions clé dans le processus de la réforme, l'accent fut entre autres mis sur la simplification, la transparence et l'efficacité.



*Session plénière de la Convention européenne, les 11-12 juillet 2002
M. Valéry Giscard d'Estaing, Président*

Au cours du Conseil Européen à Thessaloniki (20-21 juin), le président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, soumettra un projet de Constitution.

Pourtant, la Convention Européenne n'est pas le point final, mais précisément le début de la réforme de l'Union Européenne. Sous la présidence italienne dans la seconde moitié de 2003, les représentants des gouvernements nationaux se pencheront sur le projet de Constitution au cours d'une Conférence Intergouvernementale. Si les dirigeants gouvernementaux tombent d'accord sur une nouvelle Constitution, celle-ci doit encore être approuvée pour tous les parlements nationaux des quinze états membres actuels et des dix pays qui adhéreront à l'Union le 1 mai 2004. Dans un certain nombre de pays, la nouvelle Constitution fera encore l'objet d'un référendum.



*Session inaugurale de la Convention Européenne, le 28 février 2002
M. Valéry Giscard d'Estaing, Président*

L'un des nombreux groupes de travail de la Convention s'est penché sur la réalisation d'une "Europe sociale". Eurofedop est d'accord avec les grands principes énoncés par ce groupe de travail sur les services d'intérêt général et le rôle du dialogue social. Par conséquent, dans le mémorandum que nous avons dirigé à la présidence grecque de l'Union, nous avons appelé les états membres à tenir compte des observations faites par ce groupe de travail, au cours de la Conférence Intergouvernementale.

Vu l'importance que revêt le projet de Constitution européenne et la discussion (animée) qu'il engendre, Eurofedop a rassemblé un certain nombre de liens indépendants en différentes langues qui vous permettront, non seulement de placer dans un cadre plus large les points de discussion et les conclusions, mais aussi de vous concentrer sur les conséquences spécifiques par exemple dans le domaine de la Justice et de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune.



*Session inaugurale de la Convention européenne, le 28 février 2002
L'hémicycle du Parlement européen*

Union Européenne

* Le website officiel de la Convention Européenne (toutes les langues).

<http://european-convention.eu.int>

* Le website de l'Union Européenne sur l'avenir de l'Union avec des réactions des états membres, des institutions européennes et d'ONG (toutes les langues).

<http://europa.eu.int/futurum>

Groupes de réflexion, instituts de recherche et universités

* Le "European Policy Institutes Network" (EPIN) est un réseau de 37 groupes de réflexion et d'instituts de recherche européens, se concentrant sur les thèmes de l'Intégration européenne, le débat politique européen dans 28 pays (toutes les langues).

<http://www.epin.org/about/members.html>

* "Europa 2004" est le website de l'Istituto Affari Internazionali (Rome) et d'un certain nombre d'experts et d'instituts italiens, se consacrant à l'étude de l'avenir de l'Europe. Le website suit et commente les développements actuels dans le cadre de la Convention (italien et anglais).

http://www.europa2004.it/UK/Frontpage_eng.htm

* "Porte d'Europe" est le website du centre européen d'étude du prestigieux "Institut des Sciences Politiques" à Paris (en français, mais avec beaucoup de liens à tous les états membres).

<http://www.portedeurope.org/index.htm>

* Le “Centrum für angewandte Politikforschung” est le plus grand institut universitaire en Allemagne faisant des recherches dans le domaine de l'Intégration européenne. Ici, également beaucoup de considérations sur les thèmes du débat européen actuel (allemand et anglais).

<http://www.cap.uni-muenchen.de/konvent/index.htm>

* “Le Conseil concernant le débat sur l'avenir de l'Union Européenne” est un organe autonome qui a pour but de stimuler le débat public autour de l'Union Européenne en Espagne (espagnol).

<http://www.futuroeuropa.es>